

# Conservation du Trésor de la santé ou avis sur la saignée

Auteur(s) : Laigneau, David

## Généralités

Titre long de la première édition identifiée (ou autre édition) La conservation du thresor de la santé, ou avis salutaire sur la saignée. Suivant la doctrine des plus doctes medecins, tant anciens que modernes.

Information sur l'auteur ou les auteurs

- [Laigneau, David](#)
- Alchimiste et médecin du roi

Date de la première publication de l'œuvre 1624

## Transcription et analyse des périthextes

Transcription des périthextes de toutes les éditions

- A Monsieur [Jean Moreau, 1624]  
Monsieur Heroard Seigneur de Vaugrigneuse, Lorme le gras ; & Launoy Cresson, Conseiller du Roy en ses Conseils d'Estat & Privé, & premier Medecin de sa Majesté.  
Monsieur,  
La charité enflammée de la faculté de Medecine de ceste (A 2 r°) ville de Paris paroist longtemps y a, mais a paru merveilleusement cette dernière année mil six cens vingt-trois, en ce qu'elle a faict dresser deux boutiques d'Apoticaire, l'une en leur College, & l'autre, chez Monsieur de saint Jacques Medecin, à la barbe & conspect des Maistres Apoticaires & jurande d'iceux : outre cela, ils ont faict publier soubs le nom de Philbert Guibert Escuyer, Docteur Regent en ladite faculté, un livret intitulé. *Le Medecin charitable & profitable au public*, enseignant la maniere de faire & preparer en la maison avec facilité & (A 2 v°) peu de frais, les remedes propres à toutes maladies, selon l'avis du Medecin ordinaire pour les raisons apportées en l'Epistre au Lecteur, & le tout en langage François. **Cest**

**exemple m'a enhardy de donner aussi au public une eschantillon d'une grosse piece Latine, que j'ay dressée contre l'abus desja envieilli de saigner en toutes maladies, en tous aages & en toutes saisons, j'y ay fort peu apporté du mien, & mesme à dessein j'ay pesle-meslé & les matieres & les authoritez : j'y fay parler, mais véritablement, les Grecs Arabes, & Latins en nostre langage François, ne m'y estant peiné à rechercher de la mignardise ;** (A 3 r°) aussi mon naturel ne l'a jamais affectée. Ceux qui abusent de la saignée, que Gernel nomme meschants & vulgaires Medecins, creveront de despit, & auront recours aux interpretations, divisions, subdivisions, & argumens subtils & captieux qui ont esboüi & esbloüissent encores, ceux qui ne voyent pourquoy tels filets & labirynthes sont dressés, & outre ce aux injures, abbayements & croassements : mais je fay & feray litiere de toutes ces sottises, faisant plus d'estant d'estre approuvé & faire plaisir à un homme de bien, & bien entendu à la matiere que je traite, qu'à mille meschants & ignorants. C'est (A 3 v°) donc à vous Monsieur, auquel comme à un oracle, j'adresse ce traitté ; c'est à vous, qui comme vraye pierre de touche devés juger de la verité de mon proposé ; Si quelques broüillons m'accusent d'ineptie, de flaterie & de mescognoscience en ceste election, devez respondre pour moy, contre tels Ardelions, que ce n'est contre moy, ny mon jugement qu'ils se prennent ; mais contre le jugement du plus judicieux Roy qui jamais ait esté, à sçavoir le feu Roy Henry le Grand de tres-heureuse memoire, qui parmi un nombre innombrable de Medecins de tous pays & nations vous a choisi pour l'eslevation & con- (A 4 r°) servation de sa chere geniture, voire avant la nativité & à l'heure d'icelle, Louïs le Juste, que Dieu par sa misericorde nous conserve & vous face vivre les ans de Mathusael ; pour la continuation & perfection d'un chef d'œuvre si rare. Jugez donc, Monsieur, de mon labeur qui selon vostre espreuve aura vie ou mort, n'en voulant point d'autre que le vostre, duquel je veux entierement despendre, vous suppliant me permettre tousjors le tiltre de me qualifier,

Monsieur,

Vostre tres-humble & tres-obéissant serviteur Laigneau.

De mon estude à Paris ce premier d'Octobre 1623. (A 4 v°)

- Au Lecteur François. [Jean Moreau, 1624]

**C'est un eschantillon d'une plus grande piece que je mets en vuë :** plusieurs ont traitté ce sujet abhorrans les saignées faictes mal à propos, & disputans par arguments subtils qui peuvent estre rebouchez par autres plus subtils, & par iceux la verité demeure obscrucie, & cependant l'abus & l'erreur se renforce au prejudice des pauvres malades, qui par tant & frequentes saignées, meurent, ou languissent tombants en maladies secondes pires que les premières, comme de fiebres intermittentes en continuës ou hydropisies ou autres, qu'il est (A 5 r°) fort difficile & souvent impossible de les garder d'aller au tombeau. Ceux qui ont escrit contre ces saignées n'ont parlé que je sçache qu'en langage incogneu du public, & par consequent inutile à la plus grande partie du peuple : J'ay creu faire œuvre agreable au public de leur monstrer en François, ce que plusieurs ont dict en autre langage, je n'ay aussi voulu disputer, pource que le commun peuple qui n'a estudié, qu'à sçavoir lire & escrire, n'entend les termes de la dispute, ny les membres, divisions, subdivisions, conséquences, conclusions & semblables observations entenduës des doctes, lesquelles quoy que subtiles, peuvent estre rebouschées & obscurcies par plus subtiles, & moy & mes amis qui ont

veu ceste piece & (A 5 v°) mon projet, ont estimé ceste forme de courre contre l'abus & l'erreur de ceux qui ordonnent trop facilement la saignée, estre la plus asseurée, puis que je ne me sers que d'autheurs bons & approuvez, lesquels parlent si naïfvement, qu'il est impossible de plus grande clarté. Je pouvois traitter ceste matiere d'autrefaçon, mais je choisis ceste-cy, pour plusieurs & diverses raisons : **Si Dieu me donne vie, je donneray au public la grosse piece, de laquelle ceste cy est tirée**, où l'on verra observations, exemples, & doctrines tirées tant des plus doctes Medecins, que des malheurs advenus par les saignées temerairement ordonnées. (A 6 r°)

- Ad celeberrimum, ordinariumque Regis medicum Davidem Laigneau patrem meum Colendissimum Acrosticha. [Jean Moreau, 1624] (A 6 v°)
  - [À la fin de l'ouvrage] Extrait du Privilege du Roy. [Jean Moreau, 1624]  
Par grace & Privilege du Roy, il est permis à Jean Moreau marchand Libraire à Paris, d'imprimer ou faire imprimer, vendre & distribuer tant de fois qu'il luy plaira, un livre intitulé *La Conservation du Tresor de la Santé, par David Laigneau Conseiller &* (E 9 v°) *Medecin ordinaire du Roy, & defences sont faictes à tous Libraires & Imprimeurs, & autres de quelque estat ou conditions qu'ils soient de ce Royaume, de l'imprimer ou faire imprimer, ny en extraire aucune chose sans le congé dudit Moreau, pendant le terme de six ans entiers, Sur peine de confiscation des Exemplaires qui en seront trouvez, comme plus amplement est declaré és lettres dudit Privilege, donné Paris le 17. Janvier 1624. Et de nostre Regne le 14.*
- Par le Roy en son Conseil,  
Signé Renouard. (E 10 r°)

Topoï dans les péritextes

- annonce d'une "grosse pièce" après l'échantillon
- échantillon
- polémique

## Les dossiers de la collection

1 sous-collection :

- [1624 - Conservation du trésor de la santé - Jean Moreau](#)

## Les documents de la collection

### 3 notices dans cette collection

En passant la souris sur une vignette, le titre de la notice apparaît.

Les documents de la collection :



[1624 - Jean Moreau - Conservation du trésor de la santé - Bibliothèque Sainte-Geneviève](#)

Laigneau, David

Mots-clés : [Médecine](#)

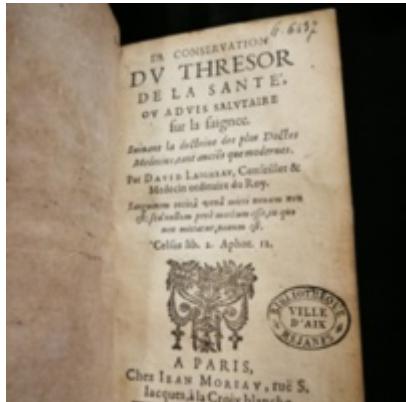
sur la saignee.  
suivant la doctrine des plus Doctes  
Medecins, tant anciens que modernes.  
Par DAVID LAGNEAU, Conseiller &  
Medecin ordinaire du Roy.  
Langue nevele quend autre nesus non  
est, sed nullement perte mercurii esse, in quo  
non maluerit, nesus est.  
Cellus lib. 2. Aphor. 11.



[1624 - Jean Moreau - Conservation du trésor de la santé - British Library](#)

Laigneau, David

Mots-clés : [Médecine](#)



[1624 - Jean Moreau - Conservation du trésor de la santé - Les Méjanes, Aix-en-Provence](#)

Laigneau, David

Mots-clés : [Médecine](#)

Tous les documents : [Consulter](#)

## Informations sur la notice

Référence Thresors de la RenaissanceThRen\_472

Rédaction de la notice

- Réach-Ngô, Anne
- Vervent-Giraud, Sylvie (révision)

ÉditeurAnne Réach-Ngô (UHA, IUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

## Citation de la page

Notice du site Thresors de la Renaissance : **Conservation du Trésor de la santé ou avis sur la saignée** Anne Réach-Ngô (UHA, IUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle), consulté le 24/01/2026 sur la plate-forme EMAN :  
<https://eman-archives.org/ThresorsRenaissance/collections/show/472>

Copier

Collection créée par [Anne Réach-Ngô](#) Collection créée le 28/06/2018 Dernière modification le 06/02/2024